Lille (59) : Fethi Rezzak écope de 20 ans de prison pour avoir poignardé un père de famille

13/06/2017 à 22h09

Après deux jours de procès, Fethi Rezzak, 40 ans, a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Redouane Gadi, 25 ans, poignardé le 29 juin 2015 de dix-sept coups de couteau, devant le 92 boulevard de Metz. Le verdict compte aussi cinq ans de suivi socio-judiciaire.

En début de matinée, l'expert psychologue a dressé un portrait inquiétant de l'accusé où dominent la froideur, l'absence de remords et l'intolérance à la frustration. Un profil de psychopathe à propos duquel Yves Delannoy s'est montré très réservé pour l'avenir : « Le risque de récidive ne doit pas être minimisé. »

L'avocat de la défense aura aussi des mots durs pour l'accusé : « Un damné qui n'a pas plus de cinquante mots à son vocabulaire. » Me Tayeb Ismi esquisse la misère affective et sociale de son client pour parler sans fard d'un « meurtre abominable ». Il plaide néanmoins le partage de responsabilités : « Redouane Gadi est revenu avec une batte de base-ball pour en découdre. Pour laver l'affront d'insultes précédentes. » Comme l'avait fait l'avocate générale, l'avocat de la défense accuse aussi le fonctionnement du quartier, boulevard de Metz, « avec un rapport à la police et à la justice très particulier. C'est un quartier où lorsqu'il y a des insultes et des menaces, on ne porte pas plainte. »

La VDN

Merci à **Glloq**